

**Conseil Consultatif de Quartier
ECOLE MILITAIRE
20 novembre 2017**

Monsieur René-François BERNARD

Ouverture de la séance à 18h30 par Monsieur Olivier LE QUERE, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur René-François BERNARD, adjoint au Maire délégué à l'Environnement à l'Urbanisme, référent pour le quartier École Militaire.

1. Organisation du Bureau du conseil de quartier

Olivier LE QUERE procède à la désignation des référents sur les différentes thématiques du quartier. Il rappelle que leur action est importante et permet d'impulser une dynamique à certains projets.

René-François BERNARD envisage la possibilité que les référents des quatre quartiers puissent se réunir ensemble pour échanger sur une thématique commune.

2. Consultation sur le baptême républicain

Olivier LE QUERE annonce que Madame le Maire a souhaité consulter les conseils de quartier sur la possibilité d'organiser en mairie du 7^e des « baptêmes républicains ». Cette cérémonie, qui permet de donner un parrain ou une marraine à un enfant, ne constitue qu'un acte symbolique et n'a aucune existence légale.

Ce débat fait suite à la demande d'une famille souhaitant faire baptiser civilement deux de ses enfants.

La salle est favorable à l'esprit de l'acte, mais pas à la dénomination « baptême », qui renvoie à une signification religieuse précise.

➔ Un consensus se dégage dans l'assistance pour finalement préférer l'expression « parrainage civil » aux termes « baptême républicain ».

3. Avancement des projets d'urbanisme

- ***Projet COVEA, situé 46 avenue de Breteuil***

René-François BERNARD revient sur le chantier COVEA visant à transformer le bâtiment par un projet de location de bureaux.

Le modèle des façades est constitué d'un plaquage de pierre en harmonie avec les façades voisines, les panneaux de verre disposent d'un système d'aération naturelle,

une bande dorée est intégrée sur l'attique pour rappeler les dorures du dôme des Invalides.

René-François BERNARD rappelle que l'architecte a certaines contraintes techniques au vu de la destination de l'édifice (des bureaux), René-François BERNARD note que cela entraîne une absence de cohérence dans la proportion des étages avec les façades voisines.

Ce projet a fait l'objet d'un permis de construire qui a été autorisé par la Ville de Paris. René-François BERNARD indique que COVEA a déjà fait des concessions dans le projet, en renonçant à 6 hectares de construction, soit 1/3 de la surface du projet initial.

La salle juge que le projet d'origine présenté par COVEA était mieux intégré dans l'environnement existant, et regrette que le cabinet d'architecte choisi n'ait pas semblé y prêter davantage d'attention.

- ***Projet Hilton Saxe***

La salle exprime une inquiétude sur le rooftop du chantier du futur hôtel Hilton rue de Saxe.

- ➔ René-François BERNARD indique que le permis de construire modificatif déposé n'aura pas d'impact sur l'enveloppe telle que décidée lors du permis de construire initial.

Le bâtiment accueille les services d'Orange-France Télécom au 1^{er} étage, dont les locaux ne seront pas libérés avant 2023. Il est prévu de séparer les flux des salariés d'Orange et des clients de l'hôtel lorsque les travaux seront terminés.

- ***Projet Racing-Eblé***

Le Racing Club, rue Eblé, fait l'objet de travaux pour être potentiellement transformé hôtel.

- ➔ René-François BERNARD rappelle que le président du Racing s'est engagé à ce que la piscine du bâtiment reste accessible aux scolaires et aux sportifs.
- ➔ Jean LAUSSUCQ, directeur de cabinet, indique le RCF envisage d'installer une piscine temporaire sur la place Fontenoy. Ce serait un projet inédit en France. La piscine pourrait être ensuite démontée puis revendue aux communes intéressées.

4. Opération Eco-Moutons

René-François BERNARD constate des retours très positifs sur l'opération Eco-Moutons, mise en place depuis 2015 sur les pelouses de l'avenue de Breteuil. La salle partage cet avis mais s'inquiète du fait que les moutons ne disposent pas d'une surface herbeuse suffisante pour s'alimenter. La Ville de Paris a d'ailleurs réduit le troupeau (de 13 à 6 têtes) pour cette même raison. Il faut garantir la pérennité de cette action qui plait aux Parisiens et aux touristes.

- ➔ René-François BERNARD et Olivier LE QUERE soutiennent l'idée d'un concours photo et d'une exposition des gagnants sur place pour soutenir le dispositif Eco-mouton. René-François BERNARD souligne que c'est une image positive de l'agriculture urbaine qu'il faut développer.

5. Éclairage

La salle indique qu'il y a des efforts à faire sur l'éclairage des rues de l'arrondissement. Des coupures surviennent régulièrement (Place Vauban) et le Champ de Mars est plongé dans l'obscurité en fin d'après-midi durant l'hiver. Ce manque de visibilité accroît le sentiment d'insécurité.

- ➔ Olivier LE QUERE et René-François BERNARD proposent d'organiser une réunion spécifique sur les questions d'éclairage et de sécurité avec les référents concernés.

6. Social

La salle estime qu'il serait pertinent d'installer des casiers accessibles aux personnes sans domicile fixe pour qu'elles puissent déposer leurs affaires de manière sécurisée. Un système de ce type existe déjà à la paroisse Saint-François Xavier.

- ➔ René-François BERNARD est favorable à cette proposition mais rappelle la nécessité que les casiers soient fouillés dans le cadre du plan Vigipirate.

7. Questions diverses

La salle aborde le sujet de la 3^{ème} édition de la course automobile formule E, organisée en avril 2018, qui implique des restrictions de circulation dans le secteur des Invalides autour de l'évènement.

Olivier LE QUERE précise que le secteur n'est jamais totalement bloqué, et que des possibilités de circulation réduite sont maintenues. Il rappelle que Madame le Maire

a demandé à ce que cette course soit préférablement organisée pendant les vacances scolaires.

➔ La date du 28 avril a finalement été arrêtée. La mairie du 7^e va bien évidemment travailler avec les organisateurs de la course pour appliquer les enseignements tirés des éditions précédentes.

Olivier LE QUERE clôt la séance